

Comité de pilotage Madagascar

Compte Rendu de la réunion

Les 4L de l'Espoir IDF

Le 21/12/2021 sur « zoom »

Etaient présents :

J-L Colonna, P. Corbin, C. Desurmont, C. Gschwind, M. Suillerot

1. Bilan de la période août/novembre 2021

La première partie du tableau joint montre que les 7800 € récoltés en 2021 (avant Pall) ont permis de couvrir :

- à hauteur de 52%, des frais de scolarité directs ou annexes,
- pour 21%, des dépenses de santé urgentes,
- pour 19%, les frais incompressibles de subsistance et de logement de la famille de Coco, sans ressources pour le moment en raison de la crise sanitaire et économique,
- pour 8% les frais bancaires.

2. Tentative de budget-type théorique sur une année scolaire

Un budget-type estimatif pour une année scolaire « normale », a été établi, de manière d'une part à avoir un minimum de visibilité pour l'avenir (rentrée 2022/2023 notamment) et d'autre part, à court terme, d'aider à établir un budget pour la fin de l'année scolaire 2021/22.

La deuxième partie du tableau joint fait ainsi apparaître des dépenses annuelles de l'ordre de 6000€, consacrées pour 80% à des frais de scolarité directs ou annexes (hors contingences importantes), pour des recettes de l'ordre de 7000€ (hors apport Pall, le renouvellement de ce dernier n'étant pas certain).

3. Fin de l'année scolaire 2021/2022 (période déc 21/août 22)

La dernière partie du tableau Excel s'intéresse plus précisément à la fin de l'année scolaire 2021/22.

Une grande partie des dépenses de l'année scolaire a en fait déjà été financée : scolarité des filles de Coco, de la famille Rako à Tana, de Félicia et de Jacquinot.

Restent en revanche à couvrir la scolarité de Raïssa, qui n'a pas encore débuté et devrait s'engager en décembre, et les frais de subsistance de Coco et sa famille pour encore 5 mois, ses activités de chauffeur-guide devant reprendre en mai 2022.

Ces dépenses sont estimées à 3850 € ; elles pourront être couvertes grâce aux dons reçus des employés de Pall et à l'abondement de ces derniers par l'entreprise. L'année devrait se solder avec un léger excédent.

4. Décisions

Au vu des constats précédents, le Comité prend les décisions suivantes :

- Approuver le budget-type estimatif d'une année scolaire tel que présenté dans le tableau, en se laissant bien sûr le choix de décider plus précisément de l'attribution des fonds, une fois venues les échéances réelles ; il est à noter d'une part que, par rapport à ce budget, des besoins urgents non-récurrents peuvent apparaître et, d'autre part, que ce budget estimatif est en excédent, et ce même en l'absence de renouvellement des dons Pall.
- Valider les dépenses déjà engagées sur l'année 2021/22 ; ces dernières comprennent en sus, par rapport au budget-type, la couverture des besoins de subsistance de la famille de Coco.
- Approuver le budget pour la fin de l'année 2021/2022 qui comprend, pour les mêmes raisons qu'invoqué plus haut, les besoins temporaires de Coco jusqu'à avril ; au cas où l'abondement de Pall ne serait pas versé, les dépenses pourraient néanmoins être couvertes en anticipant une partie des dons attendus à l'été 2022, utilisant ainsi l'excédent prévu du budget 2022/23.
- Faire un point régulier sur les dépenses réelles de Raïssa (difficiles à estimer précisément aujourd'hui) d'une part et sur l'évolution de la situation de Coco d'autre part.

- Lancer en juin 2022 l'appel de fonds pour l'année 2022/2023 et préciser à l'été le budget de l'année, tant sur les recettes (Pall ?) que sur les dépenses (imprévus intervenus d'ici là, financement éventuel de nouveaux enfants, etc...).

Jean-Luc Colonna 21/12/2021